

Du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 30 Juin 2026**Objet :****Jumelage des
communes
d'Aulnoye-Aymeries
et de Taybeh**

Le Conseil Municipal de la Ville d'AULNOYE-AYMERIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances et sur convocation de son Maire en date du 24 Juin 2026.

Etaient présents : Alexandre-Virgile Dominique, Baudoux Bernard, Cambreleng Sabine, Chambre Aline, Dehier Philippe, Denys Agnès, Desse Janique, Durieux Jean, Dursent Sébastien, Fromont Sabine, Gauchet Claudine, Georges Hugo, Hardy Nathalie, Henry Valérie, Lesage Philippe, Palmiste Logan, Pol Maxime, Rogier Quentin, Thurette Pascal, Valet Jean-Luc et Wager Corinne (21 membres).

Ont donné procuration : Carpentier François (à Durieux Jean), Dépret Kévine (à Thurette Pascal), Lallemant Charlotte (à Georges Hugo), Lepoutère Aurore (à Denys Agnès), Mairiaux Isabelle (à Palmiste Logan), N'Diaye Foulon Betty (Lesage Philippe), Taverne Michael (à Henry Valérie) et Tournay Sylvie (à Valet Jean-Luc). (8 membres)

La séance s'est tenue sous la présidence de Monsieur Bernard BAUDOUX, MAIRE.

Madame Agnès DENYS, adjointe, a été nommée secrétaire.

Monsieur le maire expose les raisons qui conduisent à envisager un jumelage avec la commune de TAYBEH grâce notamment à l'engagement des bénévoles de l'Association L'Aulne et l'Olivier.

Le but étant de créer un pont solidaire et amical entre les deux communes et de soutenir la population de cette ville de Cisjordanie, située à l'Est de la Bande de Gaza.

Il rappelle qu'un tel jumelage, pour être actif, devra reposer sur la volonté des élus mais aussi sur le dynamisme des habitants et vivre au travers d'échanges divers et de correspondances.

A ce titre, Monsieur le Maire informe l'assistance de la venue de 8 jeunes palestiniens, âgés de 14 à 17 ans, du 17 au 23 Aout 2026. Ils seront accompagnés d'une enseignante et du curé de Taybeh et pris en charge par les bénévoles de l'Aulne et L'olivier. Il explique qu'une délégation française doit se rendre à Taybeh dès que possible. Des échanges qui permettent d'engager ce jumelage sur des bases solides.

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres (3 abstentions de Mmes Henry, Gauchet et M Taverne par procuration), le conseil municipal

soutient le jumelage avec la commune de TAYBEH située en Cisjordanie et autorise M. le maire à engager les démarches engageant ce jumelage ainsi qu'à signer tout document y afférent.

Et ont les membres présents, signé lecture faite.

« Pour extrait certifié conforme ».

A Aulnoye-Aymeries, le 30 Juin 2026.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. le Maire', written over a horizontal line.

La secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'La secrétaire', written over a horizontal line.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le



ID : 059-215900333-20260630-0111-DE